

Le Président directeur général

Décision n°2025/54/PDG Portant délégation de signature

Le président-directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 27 novembre 2024 portant désignation du président-directeur général de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2024/64/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Occitanie**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Isabelle AYMARD	Directrice régionale	<ul style="list-style-type: none"> - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôlés - Signer les notifications de refus ou d'accord pour le renouvellement d'un contrat - Signer les notifications d'accord pour le renouvellement de la période d'essai - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle
Hervé DANNOUX	Directeur régional adjoint	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement - Au titre des crédits d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière * Liquider et ordonnancer la recette * Liquider et ordonnancer les annulations / réductions de recette
Jean Marie HARDOUIN	Directeur régional adjoint	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait
Anne-Marie MORVAN	Cheffe du service des affaires générales	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> * Liquider et ordonnancer les aides agricoles et pêche
Jean Sébastien HERBAUT	Chargé de mission SAG	
Myriam SANCHEZ-KITIC	Cheffe de service adjointe des affaires générales	
Soufiane BOUJDAI	Chef de service agriculture développement rural et pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> * Liquider et ordonnancer les aides agricoles et pêche
Sylvie COSTARGENT	Cheffe de service adjointe agriculture développement rural et pêche	

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Alexandre ANDRE	Chef de service formation professionnelle et IAE	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière * Liquider et ordonnancer la recette * Liquider et ordonnancer les annulations / réductions de recette
André FILHOL	Chef de service adjoint formation professionnelle et IAE	
Sylvie SARTHOU	Cheffe de service emploi, écologie et politiques d'insertion	
Patricia DUSSAULT	Cheffe de service adjointe emploi, écologie et politique d'insertion	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Occitanie**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Isabelle AYMARD	Directrice régionale	<ul style="list-style-type: none"> - Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer les décisions de nomination dans le cadre d'une prise de poste validée par la DRH ou DG - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les modalités de temps de travail hebdomadaire - Signer les demandes de formation - Signer les décisions annuelles attributives de jours de télétravail (fixe ou flottant) et le cas échéant, les décisions modificatives - Valider les demandes de jours de télétravail flottant dans le SIRH - Signer les comptes rendus d'entretien professionnel annuel et leurs annexes en qualité de supérieur hiérarchique direct (N+1) ou d'autorité hiérarchique (N+2) - Signer les propositions de promotion et d'avancement - Signer les notifications de primes et les notifications de groupe RIFSEEP et PFR - Signer les déclarations d'accident du travail, de service et de trajet en tant qu'autorité hiérarchique - Signer les ordres de mission - Signer les correspondances et documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire
Hervé DANNOUX	Directeur régional adjoint	
Jean Marie HARDOUIN	Directeur régional adjoint	
Anne-Marie MORVAN	Cheffe du service des affaires générales	
Sylvie SARTHOU	Cheffe de service emploi, écologie et politiques d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> <i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, des Directeurs régionaux adjoints et dans son domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les modalités de temps de travail hebdomadaire - Signer les demandes de formation - Valider les demandes de jours de télétravail flottant dans le SIRH - Signer les comptes rendus d'entretien professionnel annuel et leurs annexes en qualité de supérieur hiérarchique direct (N+1) ou d'autorité hiérarchique (N+2) - Signer les propositions de promotion et d'avancement - Signer les notifications de primes et les notifications de groupe RIFSEEP et PFR - Signer les déclarations d'accident du travail, de service et de trajet en tant qu'autorité hiérarchique - Signer les ordres de mission - Signer les correspondances et documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire
Alexandre ANDRE	Chef de service formation professionnelle et IAE	
Soufiane BOUJDAI	Chef de service agriculture développement rural et pêche	
Michel MAYZONNADE	Chef de service contrôles	

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Myriam SANCHEZ-KITIC	Cheffe de service adjointe des affaires générales	<i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, des Directeurs régionaux adjoints, de leur supérieur hiérarchique direct et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les modalités de temps de travail hebdomadaire - Signer les demandes de formation - Valider les demandes de jours de télétravail flottant dans le SIRH - Signer les comptes rendus d'entretien professionnel annuel et leurs annexes en qualité de supérieur hiérarchique direct (N+1) ou d'autorité hiérarchique (N+2) - Signer les ordres de mission - Signer les correspondances et documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire
Isabelle MAUHOURLAT	Cheffe de service adjointe contrôles	
Olivier NORE	Chef de service adjoint contrôles	
Patricia DUSSAULT	Cheffe de service adjointe emploi, écologie et politiques d'insertion	
Sylvie COSTARGENT	Cheffe de service adjointe agriculture développement rural et pêche	
André FILHOL	Chef de service adjoint formation professionnelle et IAE	
Pierre FAUVET	Chef de secteur formation professionnelle et IAE	
Nina LABAT	Cheffe de secteur emploi, écologie et politiques d'insertion	
Brice DOLADILLE	Chef de secteur emploi, écologie et politiques d'insertion	
Alexandra PLAIS	Cheffe de secteur agriculture développement rural et pêche	
Anne Sophie LAUTHIER	Cheffe de secteur agriculture développement rural et pêche	<i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, des Directeurs régionaux adjoints, de leur supérieur hiérarchique direct et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les modalités de temps de travail hebdomadaire - Signer les demandes de formation - Valider les demandes de jours de télétravail flottant dans le SIRH - Signer les comptes rendus d'entretien professionnel annuel et leurs annexes en qualité de supérieur hiérarchique direct (N+1) - Signer les ordres de mission - Signer les correspondances et documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire
Florent ROUX	Chef de secteur contrôles	
Laurent BAYLE	Chef de secteur contrôles	
Myriam TRUONG	Cheffe de secteur agriculture développement rural et pêche	
Sabine PECH	Chef de secteur contrôles	
Marie Cécile DEPIS	Cheffe de secteur agriculture développement rural et pêche	
Mohamed Redha SIOUANE	Chef de secteur contrôles	
Edouard NDZODO	Chef de secteur contrôles	
Olivia GEORGES	Chef de secteur contrôles	
Arnaud DENJEAN	Chef de secteur contrôles	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges, 15 avril 2025

Le Président-Directeur général



Sylvain MAESTRACCI

M. Le président-directeur général (original)

Copies :

Mme Isabelle AYMARD
M. Hervé DANNOUX
M. Jean Marie HARDOUIN
Mme Anne Marie MORVAN
M. Jean Sébastien HERBAUT
Mme Myriam SANCHEZ-KITIC
M. Soufiane BOUJDAI
Mme Sylvie COSTARGENT
M. Alexandre ANDRE
M. André FILHOL
Mme Sylvie SARTHOU
Mme Patricia DUSSAULT
M. Michel MAYZONNADE
Mme Isabelle MAUHOUREAT
M. Olivier NORE
M. Pierre FAUVET
Mme Nina LABAT
M. Brice DOLADILLE
Mme Alexandra PLAIS
Mme Anne Sophie LAUTHIER
M. Florent ROUX
M. Laurent BAYLE
Mme Myriam TRUONG
Mme Sabine PECH
Mme Marie Cécile DEPIS
M. Mohamed Redha SIOUANE
M. Edouard NDZODO
Mme Olivia GEORGES
M. Arnaud DENJEAN

M. l'Agent Comptable
DRH
DFJL